|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | | **AMBASSADE DU TOGO**  *Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  | **REPUBLIQUE TOGOLAISE**  *Travail- Liberté-Patrie* | |

**31ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République du Sénégal

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 05 novembre 2018**

14:30-18:00

**Monsieur le Président,**

Le Togo souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation du Sénégal et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Togo salue les efforts accomplis par les autorités sénégalaises pour donner effet aux recommandations acceptées lors du précédent passage et note avec satisfaction l’engagement et la volonté politique des autorités à protéger et promouvoir les droits humains des citoyens, ce qui s’est traduit par l’amélioration constante de son cadre institutionnel et normatif et diverses actions en faveur des personnes vulnérables.

Le Togo recommande au Gouvernement sénégalais ce qui suit :

1. Rendre le Comité sénégalais des droits de l’homme pleinement conforme aux Principes de Paris.
2. Ratifier le 2ème Protocole facultatif se rapportant au pacte international relatifs aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.
3. Faire aboutir le processus d’adoption du Projet de loi portant réorganisation des écoles coraniques, les « daaras » pour une protection renforcée des enfants.

Enfin, le Togo souhaite plein succès au Sénégal dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées.

**Je vous remercie.**